



La lettre de L'URPS BIOLOGISTES OCCITANIE

ÉDITORIAL DE RICHARD FABRE > (suite de la page 1)

Notre sens de l'anticipation nous a permis en 2013 de signer un protocole qui nous a coûté beaucoup mais qui nous a préservé du pire. C'est ce même esprit qui doit nous faire refuser de laisser la biologie s'engager dans une politique dont on sait les conséquences : les déserts de labos à brève échéance. Ce mois de janvier sera difficile, et février peut être aussi. L'unité totale de toute la profession, syndicats, groupes, LBI compte sur votre soutien et votre engagement d'aujourd'hui pour que nous ayons devant nous plusieurs années de stabilité.

A titre personnel, il s'agira probablement des derniers vœux que je vous présenterai en tant que président de l'URPS. Après 10 ans à votre service à l'URPS et plus de 25 ans de syndicalisme régional et national, j'ai fait en sorte que la relève soit prête. Tout ce que j'espère pour cette année 2023, c'est que cette passation de flambeau se fasse dans un climat apaisé et sécurisé pour vous et vos collaborateurs.

Richard FABRE, Président de l'URPS des Biologistes Médicaux d'Occitanie

RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE URPS :
urps-biologistes-occitanie.fr

LA LETTRE DE L'URPS
BIOLOGISTES OCCITANIE
URPS.BIOLOGISTES.MP@GMAIL.COM
DR DE LA PUBLICATION : RICHARD FABRE, PT DE L'URPS
RÉALISATION : 30 000 JOURS MULTIMEDIA
LUC JACOB-DUVERNET
DESIGN : AGENCE LSP - PIERRE LASRY
COPYRIGHT 2021 - MONTPELLIER - TOULOUSE

L'URPS Biologistes Occitanie est une association, regroupant les biologistes responsables, dont le but est de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional, notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en œuvre. Elle peut conclure des contrats avec l'Agence Régionale de Santé (ARS Occitanie) et assurer des missions particulières impliquant les professionnels de santé libéraux dans les domaines de compétence de l'agence. Elle assume les missions qui lui sont confiées par les conventions nationales prévues au titre VI du livre Ier du code de la sécurité sociale.

SUSPENSION DE LA GRÈVE À LA SUITE D'UN ACCORD AVEC LE GOUVERNEMENT SUR L'ANNÉE 2023

Suite de la page 1 >

CONSTRUIRE UN PARTENARIAT SOUTENABLE JUSQU'EN 2026

Depuis vendredi, les discussions ont pu reprendre entre le gouvernement et les biologistes médicaux à la suite d'une main tendue par le ministre de la Santé. Ce jour, les syndicats représentatifs de la biologie médicale - Les BioMed, le SDBio, le SLBC et le SNMB - annoncent être finalement parvenus à un accord sur l'année 2023 avec les autorités.

Cet accord ne règle pas l'ensemble des demandes des biologistes mais constitue une avancée notable sur trois points : il exclut toute baisse en 2023, autre que les 250 millions d'euros déjà prévus au PLFSS ; il consacre la demande des biologistes d'une baisse de 1 centime de la lettre clé B (sur laquelle sont cotés les actes de biologie) au lieu des 2 centimes initialement demandés par les autorités ; et il prévoit clairement l'ouverture prochaine d'un cycle de négociations avec le ministre de la Santé concernant le fonctionnement de la biologie pour les années 2024 à 2026, avec la volonté de repenser le rôle du biologiste dans les parcours de soins.

En conséquence, et dans l'attente d'une négociation officielle concernant le protocole triennal 2024-2026, les syndicats de la biologie médicale ont décidé de suspendre leur mouvement de grève jusqu'à nouvel ordre.

« Ces décisions sont prises en responsabilité, insistent les représentants des syndicats. Le PLFSS ayant été définitivement voté, les biologistes médicaux ont choisi de régler la question du financement 2023 pour pouvoir se donner le temps d'une négociation sérieuse et respectueuse avec le

DÉCLARATION COMMUNE DES SYNDICATS

«LA VIGILANCE RESTE TOUTEFOIS DE MISE !»

Jean-Claude Azoulay, président du SNMB, Lionel Barrand, président des BioMed, François Blanchecotte, président du SDBio et Thierry Bouchet, président du SLBC ont signé une déclaration commune.

En voici le texte : « Le conflit des dernières semaines n'aurait pas eu lieu si l'on n'avait pas cherché à nous imposer sans discussion des économies via un article « surprise » au PLFSS. L'accord que nous venons de trouver permet de clore le chapitre 2023 pour négocier sereinement un nouveau cadre pluriannuel. C'est une première étape notable qui montre que notre mobilisation a porté ses fruits.

Grâce à cet accord sur 2023, nous avons désormais reçu l'engagement du ministre de la Santé qu'une négociation ambitieuse aura lieu sur les années 2024 à 2026.

La question de 2023 étant réglée, nous appelons désormais à ce que la négociation du prochain protocole triennal se fasse sous le signe d'États généraux de la biologie médicale. Cela signifie que notre négociation ne devra pas se limiter à des enjeux purement comptables mais aborder également les questions d'innovation, de prévention et le rôle accru que le biologiste peut jouer dans les parcours de soins.

La vigilance reste toutefois de mise : cet accord n'est qu'un premier pas avant la négociation du prochain protocole triennal. Les inquiétudes que nous avons exprimées au cours des deux derniers mois concernant l'avenir de la biologie médicale française, son modèle, la pérennité de son maillage territorial, ses emplois, et la qualité de son offre de soins, sont toujours intactes. C'est l'issue de la négociation de notre protocole 2024-2026 qui permettra de lever ces risques ».

gouvernement sur les prochaines années. Par ailleurs, le fait que la Chine connaisse actuellement une nouvelle vague de Covid-19, combinée à la triple épidémie qui fragilise notre système de santé, nous invite à nous mobiliser pleinement pour protéger la santé des Français, comme nous l'avons toujours fait. »



ÉDITORIAL

VŒUX ET PASSATION DE FLAMBEAU

Richard Fabre, président de l'URPS Biologistes Occitanie

Le président de l'URPS des biologistes médicaux d'Occitanie que je suis vous présente ses vœux pour 2023 à titre personnel et au nom du bureau.

Bien sûr, il est difficile de s'extraire de l'actualité, surtout quand notre profession fait les gros titres dans son bras de fer avec le directeur général de la CNAM. C'est donc aussi le délégué régional de l'Alliance de la Biologie Médicale qui espère que la raison l'emportera au-delà des postures médiatico-politiques.

Je sais que, comme professionnels de santé, vous êtes très mal à l'aise dans ces actions négatives qui peuvent apparaître comme corporatistes. Mais ce qui se joue, c'est le retour à une vision comptable bête et méchante de notre métier, quand nous avons fait preuve pendant 10 ans d'esprit de maîtrise et de responsabilité.

Ce qui se joue aussi, c'est la fin de 28 ans de convention médicale des directeurs de laboratoires d'analyses et le retour de l'arbitraire financier. Nous voulons éviter l'application à la biologie médicale des mêmes recettes qui ont conduit les hôpitaux et les médecins, les pharmaciens, les kinésithérapeutes, à un état de délabrement tel, qu'il faut les perfuser à nouveau dans la panique face à la menace d'effondrement complet du système de soins. Suite page 4

LE MESSAGE DE RICHARD FABRE QUI QUITTE LA PRÉSIDENTIE DE L'URPS BIOLOGISTES : « QUITTEZ VOS LABOS, ALLEZ VERS LES PATIENTS, ALLEZ VERS LES MÉDECINS ! »

« Comment fait-il pour être à la fois responsable d'un laboratoire médical, entrepreneur dans une start-up qu'il préside, syndicaliste avec des responsabilités nationales, et président de l'URPS Biologistes d'Occitanie ? ... Est-ce qu'il lui reste du temps pour faire autre chose ? », se demande, perplexe, Myriam Pivetta, directrice de l'ABMP et maîtresse d'œuvre de l'Union régionale, qui suit toujours avec étonnement, depuis une dizaine d'années, Richard Fabre dans ses très riches heures au sein du monde de la biologie médicale française. L'homme de 66 ans, qui cultive une certaine élégance et se veut très précautionneux de préserver sa vie privée, répond avec un détachement non affecté, un sourire aux lèvres : « Je suis pourtant un gros dormeur. Sans doute suis-je bien organisé ? » Une chose est sûre, il délègue, il contrôle et il préfère se concentrer sur les problèmes à résoudre. Et il le fait bien. Une sorte de marque de fabrique et une assurance maîtrisée qui font de lui un partenaire et même un adversaire de qualité que d'aucuns commencent à regretter quand on évoque en ce mois de janvier son départ de la tête de l'URPS biologistes d'Occitanie. « Les cycles de la vie tourment pour cha-

cun d'entre nous. Pour l'avenir, je n'ai pas d'inquiétude, les jeunes biologistes feront et font déjà très bien les choses », dit-il avec un regard lucide sur son parcours personnel mais également sur l'évolution de son métier et la mutation profonde qui a secoué la profession. Sa parole et son regard sont aujourd'hui précieux.

Le parcours du président de l'URPS mérite d'être évoqué dans le sens où il éprouve toutes les facettes du métier de biologiste, à la fois celle de la science dure et de la recherche, celle de la pratique, aussi bien hospitalière que libérale, et celle qui s'est exercée dans la défense de la profession. Une quatrième facette a commencé à prendre de l'ampleur, il y a plus de dix ans, celle de l'entrepreneur avec Dendris, une société développant une nouvelle génération d'outils de diagnostic moléculaire basé sur des biopuces à ADN. Cette start-up en biotechnologie a été créée avec deux universitaires toulousains pour exploiter de récents développements en nanochimie appliqués aux sciences de la vie. « Dendris, explique Richard Fabre, constitue une sorte d'aboutissement d'un métier, celui de biologiste qui maîtriserait toute la chaîne en commençant pas ses réactifs jusqu'au

diagnostic biologique final, une sorte d'intégration verticale »

Malgré son accent occitan, Richard Fabre est né à Paris d'une mère française et d'un père américain, militaire en affectation dans une base de l'armée US. Il fait ses études universitaires à Toulouse, où il obtient son diplôme de doctorat en pharmacie, son internat et un DEA de pharmacologie moléculaire sous l'autorité du Professeur Jean Cros. Il décroche une Médaille d'or de l'Internat du CHU de Toulouse, et travaille plusieurs années au sein du service de Parasitologie Mycologie de l'hôpital sous la direction du Professeur Magnaval.

Et c'est durant ses études qu'il rencontre Pascale, une interne en biologie médicale. Ils lieront leurs destins, et créeront à partir de 1994 une des premières (en date) SEL toulousaine Biopôle avec six sites à Toulouse et sa banlieue. En 2015, le couple fusionnera ce laboratoire indépendant au groupe Inovie, avant de céder quasiment toutes ses actions en 2021. « Nous avons fait ce choix car Inovie était le plus proche des valeurs que j'ai défendues en créant avec d'autres biologistes le réseau Labster malheureusement trop en avance sur son temps ».

(lire la suite page 2)

SUSPENSION DE LA GRÈVE À LA SUITE D'UN ACCORD AVEC LE GOUVERNEMENT SUR L'ANNÉE 2023

CONSTRUIRE UN PARTENARIAT SOUTENABLE JUSQU'EN 2026

Les syndicats de la biologie médicale annoncent être parvenus à un accord avec le

gouvernement pour l'année 2023. Celui-ci prévoit une baisse de leurs financements à hauteur de 250 millions d'euros, sans autre baisses en 2023.

Ayant obtenu l'assurance du ministre de la Santé d'une négociation sérieuse et en sa présence dans les prochaines semaines sur le protocole triennal 2024-2026 liant la biologie médicale à la CNAM, les syndicats annoncent la suspension de leur mouvement de grève.

Les membres de l'Alliance de la Biologie médicale appellent solennellement à ce qu'une négociation équitable se fasse sous le signe d'États généraux de la Biologie Médicale afin que le prochain protocole sorte d'une gestion purement comptable pour traiter des enjeux d'innovation, de prévention et de la place accrue que le biologiste peut jouer dans les parcours de soins à l'avenir.

Lire page 4

LE MESSAGE DE RICHARD FABRE QUI QUITTE LA PRÉSIDENTIE DE L'URPS BIOLOGISTES : « QUITTEZ VOS LABOS, ALLEZ VERS LES PATIENTS, ALLEZ VERS LES MÉDECINS ! »

(suite de la page une)

Aujourd'hui, le biologiste Richard Fabre s'occupe surtout des relations institutionnelles au sein d'Inovie et met ses compétences au service d'un des six grands groupes français. « À Biopôle, j'ai appris le métier. J'ai découvert cette osmose particulière entre le syndicalisme et l'entrepreneuriat alors que l'un et l'autre paraissent tellement antagonistes. D'une certaine manière, on retrouve cet antagonisme dans toutes les professions réglementées, grandes incompréhensions de la vision libérale de l'économie. Il faut être conscient que c'est la loi et le règlement qui régissent le métier de biologiste où rien n'est laissé au hasard du marché. Un métier qui doit passer par un dialogue permanent avec l'État ». Pourtant, les biologistes sont les plus entrepreneurs des professionnels de santé. Ils gèrent une équipe, des salariés, ils ont des machines, du matériel, ils ont le pouvoir de s'industrialiser sur la partie analytique. « Mais ce sont des entrepreneurs qui dépendent entièrement de l'État, ce qui fait la particularité de la chose. Nous sommes un monopole qui n'est pas libre, mais où le patient a absolument besoin de notre indépendance totale. D'où le soupçon mal compris de la rente par des hauts-fonctionnaires de Bercy ou de la santé »

Mais très vite, Richard Fabre rappelle que les biologistes médicaux sont d'abord des professionnels de santé : « Nous sommes là pour les patients, pour les soulager, pour contribuer à l'amélioration du parcours de soins. C'est d'abord un métier de contact auprès des patients ». C'est ensuite le versant scientifique qui, aux yeux du président de l'URPS, caractérise la biologie médicale « avec des progrès fantastiques, une explosion de la recherche qui aboutit à des résultats étonnants ». La biologie est la discipline médicale qui a fait le plus de progrès ces dernières années avec l'imagerie et qui a probablement le potentiel de développement le plus important. Ce siècle sera celui de la biologie « interventionnelle » capable d'impacter profondément le devenir d'un patient. En cela nos jeunes confrères ont beaucoup de chance et doivent absolument saisir leur avenir. Après le patient, la science, vient l'entreprise. « Une entreprise qu'il faut savoir développer dans une relative indépendance. Et développer l'entreprise

dans une profession réglementée suppose de passer par le syndicalisme. Quand j'étais jeune biologiste, j'estimais qu'on était mal défendu, tant sur l'avenir du métier que sur la défense de nos propres entreprises ».

LE BAL DES FUSIONS

C'est la raison pour laquelle Richard Fabre s'est lancé fin 1998 dans l'aventure syndicale. Il a pu mesurer que tout n'est pas aussi simple et la difficulté de l'exercice. Après avoir intégré le Syndicat des Biologistes, il a grimpé tous les échelons de la profession à partir de la fin des années 2000, voir se développer le bal des fusions avec la financiarisation des laboratoires. La restructuration du milieu s'est déroulée suite à l'instauration d'une réforme profonde de la biologie médicale, la réforme de 2010 et à l'ouverture par l'Etat du capital des laboratoires aux non professionnels.

Née à la suite de la publication du rapport de Michel Ballereau, conseiller général des établissements de santé, elle a transformé la profession et le métier. Richard Fabre comme tous les syndicalistes de la biologie s'est battu bec et ongles pour préserver l'essentiel. L'un des messages essentiels du rapport était de considérer la biologie médicale non pas comme une discipline uniquement technique, mais comme une discipline médicale exercée par des médecins biologistes et des pharmaciens biologistes au bénéfice des patients, et des autres professionnels de santé. Le caractère médical de la discipline se devait d'être renforcé et les compétences des professionnels de santé qui l'exercent valorisées et mieux utilisées pour améliorer la pertinence du diagnostic et du suivi. Mais de façon contradictoire, sous la pression économique, l'ouverture du capital des laboratoires aux non-biologistes entraînait la profession vers la concentration et l'industrialisation. La confrontation actuelle avec la Cnamts illustre cette incohérence de départ entre exigence économique (concentration, industrialisation et rentabilisation) avec l'exigence médicale (proximité, permanence).

LA MAÎTRISE DE LA QUALITÉ DU PRÉ-ANALYTIQUE

Réforme du métier, restructuration des laboratoires, résistance à une pandémie et négociations musclées avec l'État, la vie du biologiste contemporain n'est pas une partie de plaisir. À y regarder de près, Richard Fabre juge que la dernière épreuve constituée à coup sûr la remise en cause la plus difficile, la plus sérieuse de la profession : « le conflit actuel avec l'État pose la question du modèle de biologie que l'on veut, explique-t-il. Aujourd'hui, ce sont les biologistes qui prélèvent, qui transportent les prélèvements, qui analysent, qui rendent les résultats. Cette logistique hors plateau technique constitue la majorité des coûts de nos métiers. Cela fait la qualité et la grandeur de la biologie française. La maîtrise de la qualité du pré-analytique conditionne la qualité de l'analytique, et donc du résultat. L'enjeu c'est le fait que l'État ne comprend pas ou fait semblant de ne pas comprendre que si on veut industrialiser la partie analytique, on ne peut pas industrialiser le pré et post analytique. Il n'y a pas d'économie à faire sur cette étape. On ne peut pas regrouper les patients et faire des prélèvements en masse avec des machines, ou pas encore et je n'aimerais pas le voir ».

L'idée du gouvernement est de faire accepter que d'autres professionnels de santé, médecins, pharmaciens infirmières puissent faire le pré-analytique, voire de pratiquer auprès des patients des analyses simples. « Pourquoi pas ? dit Richard Fabre. Seulement, il ne faut pas se faire d'illusion, cela va coûter beaucoup, beaucoup plus cher. Les biologistes sont organisés pour cette pratique, les autres professionnels ne le sont pas. Les biologistes resteraient alors dans des usines à bilans, loin du patient. C'est possible, après tout les anapaths ne voient quasiment jamais un patient. Biologie médicale de proximité ou biologie médicale industrialisée ? Le gouvernement détient 80% des clefs du problème mais en maîtrise-t-il vraiment toutes les données ? C'est la même chose qui s'est passée avec l'opposition entre les petites épicerie et les supermarchés, puis hypermarchés alors que l'on revient aux petits Carrefour Market. Nous sommes placés face à des cycles : on concentre, on déconcentre et on concentre à nouveau. et au milieu, les



biologistes et leur collaborateurs sont balotés entre exigences contradictoires et incompatibles ».

AGORA, PLUTÔT QUE DÉMOCRATIE SANITAIRE

Quand il est entré dans le syndicalisme, il savait qu'il aurait, par cet engagement, la possibilité d'intervenir pour défendre son métier. Il s'était déjà frotté en 2013 aux représentants de l'État (PEP) pour des raisons identiques à celles d'aujourd'hui. Il savait que ce genre de plat est servi plusieurs fois dans cette carrière. En intégrant à sa création en 2010 l'Union régionale des professionnels de santé biologistes d'Occitanie, Richard Fabre découvre que cet organisme peut travailler sur les aspects concrets du métier : « Nous nous plaçons dans la proximité, nous sommes en contact direct avec le patient. Le syndicalisme national, qui se penche sur le réglementaire, s'éloigne de fait de cette proximité. À l'origine de la création des URPS, il y avait, pour partie, la volonté de l'État de contourner les organisations syndicales. Une même problématique que l'on a pu rencontrer lors de l'instauration de la décentralisation ! La création des URPS a constitué pour la santé une révolution. Ce que les pouvoirs publics ont appelé l'avènement de la « démocratie sanitaire ». Pourtant cela n'a rien de vraiment démocratique.

Le directeur général de l'Agence régionale de santé, sorte de préfet sanitaire de la région, reste le décisionnaire final. Ce qui est différent aujourd'hui est que tout se passe au vu et au su de tout le monde. Au terme de démocratie sanitaire, je préférerais celui d'agora sanitaire ! »

Dans ce pays en miniature qu'est l'Occitanie, avec ses énormes contrastes, avec des villes riches côtoyant des départements les plus pauvres de France, les URPS ont su trouver leur place et ont fini par s'imposer dans l'univers régional de la santé : « Le grand saut que le monde des libéraux a opéré en dix ans est d'avoir monté une organisation tant en interne de chacune des 10 URPS qu'en s'organisant entre elles. Les médecins ont su ne pas être hégémoniques. En laissant de l'espace, ils ont permis l'alliance avec les autres professions de santé. L'inter-URPS est ainsi devenue une structure informelle d'une grande performance. » La pandémie a certes fait accélérer le processus, « mais, l'histoire était en marche, cela se serait fait de toute façon avec ou sans Covid ! ».

La construction de cette inter-professionnalité s'est articulée autour de la création des CPTS, mais aussi des délégations de tâches : « Ces délégations se construisent dans la douleur. Pourtant nous avons besoin de coopérer entre nous, de collaborer malgré les difficultés. Nous n'avons pas encore le mode d'emploi, ni les financements qui vont avec. »

Tout ceci se fait en ce début d'année dans une ambiance conflictuelle avec l'État que Richard Fabre déplore : « Nous demandons de la cohérence. La Haute fonction publique de la santé est rattrapée par la réalité. On voit les limites d'une économie dirigée par des gens qui n'ont plus juste-ment le sens des réalités, coincés entre l'exigence de maîtrise comptable et les demandes du corps social de bénéficier des progrès médicaux. Le conflit peut entraîner une situation de blocage entre l'URPS et l'ARS. Nous risquons de revenir à une situation d'avant 2013, lorsqu'il n'y avait aucun échange avec la profession et les pouvoirs publics. La différence est que, contrairement au national, nous parlons avec des fonctionnaires que nous cotoyons régulièrement, que nous connaissons et apprécions, avec

« NOUS AVONS DÉMONTRÉ QUE NOUS AVONS ÉTÉ VÉRITABLEMENT UN DES ACTEURS MAJEURS DU PARCOURS DE SOIN »

qui nous avons luttés ensemble contre le covid. Cela fait une énorme différence, mais le pouvoir est encore à Paris. »

NOUS PERDONS 50 % DE NOTRE EFFICACITÉ

Ce constat s'accompagne d'un autre. La profession doit réfléchir sur sa pratique, dans une certaine mesure opérer une révolution culturelle personnelle, sinon, selon Richard Fabre, elle va manquer le coche : « Contrairement à beaucoup de gens, je pense que l'avenir de la biologie n'est pas sur les plateaux techniques, même si c'est important. Il est dans la proximité des patients et des médecins. L'important est de faire sortir les biologistes des laboratoires. La réussite de la réforme de 2010 est d'avoir fait comprendre au gouvernement l'importance de la médicalisation et de la proximité. Il ne peut pas y avoir de médicalisation sans proximité. La biologie est un outil, et avec cet outil, nous contribuons à l'amélioration du parcours du patient. Pour médicaliser la profession, on ne peut le faire qu'en sortant de nos labos et en travaillant de façon très étroite avec les autres professionnels de santé afin que les analyses soient faites et utilisées à bon escient. Nous devons faire les bonnes analyses, au bon endroit, en bonne quantité, quitte à les partager avec le pharmacien, l'infirmier ou un autre professionnel de santé, en ayant l'usage des TRODS par exemple mais seulement quand c'est justifié médicalement. »

L'actuel président de l'URPS estime que l'erreur fondamentale est de demander aux biologistes de faire uniquement des analyses accréditées. C'est, à ses yeux, insuffisant : « L'important pour le patient est d'avoir la bonne analyse. C'est là où réside notre rôle et on ne peut l'exercer qu'en sortant du labo. En participant, par exemple, aux CPTS ». C'est la raison pour laquelle il s'est impliqué personnellement comme président de la CPTS des Portes du Lauragais et comme président du guichet CPTS

créé par l'inter-URPS. Il faut montrer la voie... S'il avait un message à laisser à la future présidence de l'URPS Biologistes d'Occitanie qu'il quitte dans quelques jours, il tiendrait en quelques mots autour de deux idées-forces. Le futur président où la future présidente de l'URPS doit inscrire les laboratoires dans le grand mouvement de l'interprofessionnalité : « Il s'agit principalement du décloisonnement des professions médicales. Le rôle de l'URPS va être de se battre pour consolider les liens de proximité et développer cette interprofessionnalité en collaboration avec les autres professionnels de santé, et bien évidemment avec les autres acteurs de santé l'ARS, la CPAM, les CHU de façon que cela soit le plus fluide possible. L'exemple le plus parfait de cette fluidité a été celui de notre action durant la pandémie. Nous avons démontré que nous avons été véritablement un des acteurs majeurs du parcours de soin et, en nous engageant, nous avons favorisé l'accessibilité et la mobilité ».

Le deuxième conseil est de se tourner vers l'extérieur : « Je demande au nouveau président de faire sortir les biologistes des plateaux techniques, et d'aller vers les professions de santé et vers les patients, même si l'économie des labos nous pousse à toujours plus concentrer. L'erreur de notre profession serait de se concentrer toujours plus sur l'aspect technique du métier et laisser son aspect médical à d'autres acteurs. Le privilège d'une longue expérience c'est de savoir que le balancier va d'un extrême à l'autre avant de revenir toujours à l'équilibre. Ce point d'équilibre, c'est le patient qui pousse la porte des labos, qui nous paie et qui a besoin de nous. Quand j'ai commencé en 1994, le labo était à une porte du patient, aujourd'hui il est à 20 km, ne le laissons pas partir à 100 km ou nous devierons des presse-boutons de super-robots ! » Dernier conseil : surtout s'affranchir des donneurs de leçons sur le départ !

« Comme j'ai su, du moins je l'espère, tracer mon chemin au service des confrères, je sais que mes successeurs qui sont déjà mes partenaires, ont toutes les qualités pour ouvrir leur propre voie dans un monde qui sera forcément nouveau. »

Luc Jacob-Duverniet

AGENDA DE L'URPS 2022

DÉCEMBRE

Vendredi 2 décembre > Réunion Concertation de la Haute-Garonne Conseil National de la Refondation > Réunion ARS Concertation du Tarn et Garonne Conseil National de la Refondation > Réunion ARS avec URPS, Ordres, etc - Point de situation épidémique

Lundi 5 décembre
> Réunion GT PRS III AS 04 Activités des soins Assistance Médicale à la Procréation - Phase Prospective > Réunion GT PRS III AS 05 Activités des soins Diagnostic Prénatal - Phase Prospective

Mercredi 7 décembre > Réunion GT PRS III EBM 20 Examen des caractéristiques génétiques à des fins médicales

Judi 8 décembre > Réunion ARS Concertation du Gers Conseil National de la Refondation > Assemblée Générale Ordinaire Groupement Employeur Inter URPS Occitanie CPTS

Lundi 12 décembre > Réunion ARS Concertation du Gard Conseil National de la Refondation > Réunion GT PRS III EBM 18 Biologie Médicale - Prospective

Mardi 13 décembre > Comité Régional ONDPS - Réunion GT PRS III PF 01 Présence Médicale et Soins Primaires > Réunion opér. Guichet CPTS

Judi 15 décembre > Assemblée Générale Ordinaire Groupement Employeur ASOE

Vendredi 16 décembre
> Réunion ARS Concertation de l'Ariège

NOVEMBRE 2022

Mardi 22 novembre > Réunion opérationnelle Guichet CPTS > Groupe de Travail inter URPS n°2 - Numérique en santé

Mercredi 23 novembre > Réunion GT PRS III AS 15 Activité de soins traitement de l'Insuffisance Rénale Chronique par la pratique de l'épuration extrarénale - Phase Prospective

Judi 24 novembre > Réunion ARS Concertation de l'Hérault Conseil National de la Refondation

Vendredi 25 novembre > Comité de convergence régional CPTS

Mardi 29 novembre > Groupe de Travail inter URPS n°1 - Attractivité et démographie des professionnels de santé